



La Française Rendement Global 2028 Plus

NOVEMBRE 2021

Sustainability-related disclosure

SOMMAIRE

A.	Résumé	3
B.	Absence d'objectif d'investissement durable.....	3
C.	Caractéristiques environnementales et sociales	3
D.	Stratégie d'investissement.....	3
E.	Proportion d'actifs durables au sein du fonds	6
F.	Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales	6
G.	Mesure des caractéristiques sociales et environnementales	6
H.	Sources de données utilisées.....	7
I.	Limites de la méthodologie utilisée.....	8
J.	Revue de la durabilité des actifs.....	8
K.	Politique d'engagement	8
L.	Indice de référence	9

A. RÉSUMÉ

Article 33: Summary website section for products that promote environmental or social characteristics

L'objectif du compartiment est d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 9 ans qui court à compter de la date de création du compartiment et ce jusqu'au 31 décembre 2028, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite :

- ◆ 85% de la performance des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028 - code ISIN FR0013286192) ;
- ◆ 15% de la performance de l'indice MSCI World.

La rentabilité éventuelle du compartiment sera le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt, des spreads de crédit ainsi que de la valorisation des instruments exposant le compartiment aux marchés actions.

Indicateur de référence : Le compartiment n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison à posteriori, l'actionnaire peut se référer à l'indicateur de référence composite : 15 % MSCI World + 85% des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR.

Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

En ce qui concerne l'analyse extra-financière des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, elle est effectuée par « La Française Sustainable Investment Research » qui a développé un modèle ESG propriétaire et qui nous permet d'avoir une approche en sélectivité par rapport à l'univers investissable. Cet outil automatisé utilise des données brutes provenant de différents fournisseurs de données pour calculer les KPI (Key Performance Indicators).

B. ABSENCE D'OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Article 34 No sustainable investment objective website section

Ce produit financier promeut les caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

C. CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Article 35 Environmental or social characteristics of the financial product website section

L'objectif de gestion du compartiment est d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 9 ans qui court à compter de la date de création du compartiment et ce jusqu'au 31 décembre 2028, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite : 85% de la performance des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028) ; 15% de la performance de l'indice MSCI World.

En ce qui concerne les titres obligataires, une évaluation des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance de l'émetteur pourra être effectuée ; toutefois la prise en compte de ces critères n'est pas nécessairement exhaustive ou systématique.

L'analyse extra-financière des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, elle est effectuée par « La Française Sustainable Investment Research » qui a développé un modèle ESG propriétaire et qui nous permet d'avoir une approche en sélectivité par rapport à l'univers investissable. Cet outil automatisé utilise des données brutes provenant de différents fournisseurs de données pour calculer les KPI (Key Performance Indicators).

D. STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Article 36 Investment strategy for products that promote environmental or social characteristics website section

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations (dite poche obligataire) tout en étant exposé aux marchés actions (dite poche action) :

◆ La poche obligataire

Le compartiment investit dans des obligations émises par des entités privées ou publiques. Le compartiment pourra investir dans des titres dont la maturité ou la date de rappel anticipé peut aller jusqu'au 31 décembre 2029, soit un an au plus par rapport à l'échéance du compartiment. Cependant, la maturité moyenne du portefeuille (en date de maturité ou de rappel anticipé) n'excédera pas le 31 décembre 2028. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.

La gestion du compartiment repose donc essentiellement sur la connaissance approfondie par l'équipe de gestion du bilan des entreprises sélectionnées et des fondamentaux des dettes souveraines.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable, autres titres de créances négociables et instruments du marché monétaires (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt...) de tous secteurs économiques.

L'univers d'investissement initial est construit à partir d'émetteurs appartenant à l'indice BofAML Global High Yield (HW00) ainsi que d'émetteurs n'appartenant pas à cet indice mais investis en portefeuille qui répondent aux critères d'investissement du compartiment détaillés ci-après qui sont analysés par La Française Sustainable Investment Research (ci-après « Equipe de Recherche ESG ») de l'entité « La Française Group UK Limited » appartenant au groupe La Française. Les émetteurs sont soumis aux mêmes exigences indépendamment de leur appartenance, ou non, à l'indice. Les émetteurs publics sont des Etats membres de l'OCDE mais aussi des pays émergents.

L'analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est effectuée par l'« Equipe de Recherche ESG qui a développé un modèle ESG propriétaire. Cet outil utilise des données brutes provenant de différents fournisseurs de données pour calculer les KPI (Key Performance Indicators).

En ce qui concerne les titres obligataires, une évaluation des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance de l'émetteur pourra être effectuée ; toutefois la prise en compte de ces critères n'est pas nécessairement exhaustive ou systématique.

Ainsi, le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR).

Par ailleurs, sont automatiquement écartés, les émetteurs à exclure en vertu de la politique d'exclusion du Groupe La Française, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Des précisions complémentaires sur l'analyse extra financière de la société de gestion, dont les critères ESG, sont reprises dans le code de transparence et les politiques d'engagement du Groupe La Française disponible sur le site de La Française www.la-francaise.com.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le compartiment investit jusqu'à 100% dans des émissions notées Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou dans des émissions High Yield (à caractère spéculatif) (c'est-à-dire notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'investissement en titres non-notés est limité à 30% maximum de l'actif net.

La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit.

L'investissement en obligations convertibles est limité à 30% maximum de l'actif net.

Le gérant investit dans des titres libellés en EUR et/ou en USD et/ou en GBP et/ou en NOK et/ou en CHF et/ou en SEK et/ou en CAD et/ou en DKK. Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en EUR, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite.

La sélection des titres repose sur un processus se focalisant sur la situation financière, la structure de la dette et sur le tableau de financement des émetteurs afin d'éviter les situations de défaut. De plus, les émetteurs bénéficiant d'une espérance de taux de recouvrement élevé et les émissions faiblement subordonnées sont privilégiées.

Le compartiment pourra recourir aux obligations subordonnées financières et non financières (dont des obligations contingentes convertibles – « Cocos ») dans une limite globale de 20% de l'actif net.

Les « CoCos » présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important qu'une obligation classique mais ces titres obligataires contingents convertibles seront recherchés dans le cadre de la gestion du

compartiment compte tenu de leur surcroît de rendement théorique par rapport à une obligation classique. Cette rémunération vient en compensation du fait que ces titres peuvent être convertis en fonds propres (actions) ou subir une perte en capital en cas de déclenchement des clauses contingentes de l'institution financière concernée (franchissement d'un seuil de capital prédéfini dans le prospectus d'émission d'une obligation subordonnée).

Le gérant pourra investir dans des titres libellés en euro et/ou autres devises. Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en euro, le gérant couvrira systématiquement le risque de change, un risque résiduel pourra néanmoins subsister, la couverture n'étant pas parfaite.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts à l'intérieur de laquelle le fonds est géré	de 9 à 0, décroissante dans le temps
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le fonds est exposé	Emetteurs publics et privés des Pays de l'OCDE (toutes zones) : 0 - 100%; Emetteurs publics hors OCDE (émergents) : 0 -100%; Emetteurs privés hors OCDE (émergents) 0-50%
Devises de libellé des titres dans lesquelles le fonds est investi	EUR/ USD/ GBP/ NOK/ CHF/ SEK/ CAD/ DKK
Niveau de risque de change supporté par le fonds	Résiduel dû à une couverture imparfaite des positions en devises.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, le profil de risque du compartiment est fortement lié à la sélection des titres spéculatifs pouvant aller jusqu'à 100% de l'actif et intègre donc le risque de défaut.

◆ La poche actions

Le compartiment est exposé aux marchés actions mondiaux à hauteur de 40% maximum via des instruments dérivés, portant sur des indices représentatifs des marchés boursiers mondiaux.

Les coupons générés par la poche obligataire forment l'enveloppe qui sera investie sur la poche actions. L'équipe de gestion pilotera le niveau d'exposition aux marchés actions en fonction du montant cumulé des coupons d'obligations restant à percevoir dans le portefeuille jusqu'à échéance, dont le niveau total baissera avec le temps, et en tenant compte de l'environnement de marché.

Le compartiment utilise des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettent une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou ont un coût de négociation inférieur. Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur tous les marchés à terme européens et internationaux.

Le gérant peut recourir à des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, swaps, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent et CDS sur indice), Non Deliverable Forward. Il intervient principalement dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les marchés à terme d'actions et/ou d'indices et/ou de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture sur les marchés à terme de change.

Le compartiment pourra avoir recours à des Total Return Swaps (TRS) dans la limite de 25% maximum de l'actif net. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de TRS pourra représenter 5 % de l'actif. Les actifs sous-jacents aux TRS pourront être des obligations corporate et des obligations souveraines émergentes.

L'exposition globale du portefeuille est limitée à 300% de l'actif net du compartiment. Cette exposition globale est inhérente au suivi en VAR des instruments dérivés. Il s'agit de la somme en valeur absolue des notionnels.

L'effet de levier financier maximal est limité à 150% de l'actif net du compartiment. L'effet de levier financier a pour objectif de donner le niveau d'exposition du compartiment en intégrant l'ensemble des facteurs de risques.

Les instruments dérivés listés ci-dessus ne sont pas soumis au même processus d'analyse extra-financière que les titres vifs décrits dans la stratégie d'investissement.

A l'approche de l'échéance du compartiment, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM, soit pour la liquidation du compartiment, sous réserve de l'agrément AMF.

E. PROPORTION D'ACTIFS DURABLES AU SEIN DU FONDS

Article 37 Proportion of investments for products that promote environmental or social characteristics website section

Pour les obligations, la part des émetteurs analysées au titre des critères ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille.

F. SUIVI DES CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Article 38 Monitoring of environmental or social characteristics website section

Pour les titres obligataires, une évaluation des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance de l'émetteur pourra être effectuée ; toutefois la prise en compte de ces critères n'est pas nécessairement exhaustive ou systématique.

L'analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est effectuée par l'Equipe de Recherche ESG qui a développé un modèle ESG propriétaire. Cet outil utilise des données brutes provenant de différents fournisseurs de données pour calculer les KPI (Key Performance Indicators).

Par ailleurs les émetteurs à exclure en vertu de la politique d'exclusion du Groupe La Française sont automatiquement écartés.

G. MESURE DES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Article 39 Methodologies for environmental or social characteristics website section

Notre méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs repose sur un système de notation effectué en interne.

Nous avons développé un outil nous permettant d'analyser et d'évaluer les émetteurs souverains et les entreprises sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de calculer des scores ESG. Pour les entreprises, ces scores ESG sont spécifiques à chaque secteur.

Cet outil automatisé repose sur un modèle de notation propriétaire utilisant des données brutes en provenance de multiples fournisseurs reconnus (CDP, ISS ESG, Clarity AI, Factset et Bloomberg).

A partir de ces données brutes, les analystes ESG ont défini des méthodes de calculs d'indicateurs clés de performance (KPI) qui ne sont pris en compte que lorsque la couverture est jugée suffisante. Nos KPI viennent ensuite alimenter des Risks and Value Drivers (RV) qui déterminent ensuite les scores des facteurs E, S et G.

Pour finir, nous calculons un score ESG global en application une pondération spécifique aux facteurs E, S et G en fonction des spécificités sectorielles de chaque entreprise. Par exemple, pour les entreprises du secteur des Matériaux et de la Construction le facteur environnemental pèse pour 46,2% de la note ESG globale alors que pour le secteur des Médias, le facteur environnemental ne pèse que pour 18,2%.

Etape 1

Intégration de données brutes

**Etape 2**

Calcul automatisé d'Indicateurs Clés de Performance et de Facteurs de Valeur/Risque

Facteur Durabilité de l'Environnement	Facteur Capital Humain	Facteur Capital Organisationnel
Efficience carbone	Structure de gouvernance du capital humain	Relation clients
Intensité carbone Émissions financées	Note de la gestion du travail Parité hommes-femmes Note Politique	Sécurité du produit Qualité du produit
Efficience énergétique	Capacité de recrutement	Gestion logistique
Énergie verte Intensité énergétique	Turnover du personnel Autres compensations et programme de prestations	Chaîne d'approvisionnement habituelle Approvisionnement en matière première Droit de l'homme dans la chaîne logistique
Efficience des matières premières	Satisfaction de l'employé	Relation avec autres parties prenantes clés
Efficacité des émissions de déchets Capital nature	Revue des notations Glassdoor.com Suivi de la satisfaction des collaborateurs	Relation avec la communauté locale Philanthropie d'entreprise
Efficience de l'eau	Rendement au travail et fidélisation	Protection des droits des actionnaires
Intensité des prélevements d'eau Intensité de la consommation d'eau	Note santé et sécurité Productivité du travail	Note ISS des actionnaires
Gestion de la pollution	Apprentissage et connaissance	Efficacité du conseil
Objectif contre la pollution Performance de la pollution Composés organiques volatils Intensité oxyde de soufre Intensité oxyde d'azote	Note du développement professionnel Note formation, santé et sécurité	Note ISS du conseil Qualité du conseil Fraude et éthique des affaires
Gouvernance environnementale	Relations de travail	Salaire des dirigeants
Objectifs cibles sur les énergies renouvelables Objectif d'émissions annualisées Gestion des déchets Gestion carbone Stratégie énergie	% des collaborateurs syndiqués Licenciements massifs	Note ISS de compensation Pratiques de rémunération des dirigeants

Etape 3

Notation par Facteur

Note
Durabilité de l'Environnement

Note
Capital Humain

Note
Capital Organisationnel

Etape 4

Notation ESG

Pondération sectorielle des Notes par Facteur**Note ESG**

H. SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Article 40 Data sources and processing for environmental or social characteristics website section

La Française dispose de son propre centre de recherche et d'expertise en matière d'analyse extra financière (La Française Sustainable Investment Research). Au sein de ce centre basé à Londres, le Directeur de la Recherche durable et ESG et 6 analystes ESG sont responsables de la méthodologie et du calcul des scores ESG, ainsi que de la détermination des facteurs stratégiques. Ils évaluent et quantifient le score ESG des entreprises émettrices mondiales et appliquent un modèle de données unique pour l'évaluation de l'empreinte carbone. Cette expertise infuse l'ensemble du processus d'investissement et leur permet de mieux répondre aux exigences croissantes de reporting ISR.

L'expertise des analystes ESG est intégrée au processus d'investissement via une plateforme de recherche interne propriétaire, et conduit au développement d'idées et de solutions d'investissement issues de la collaboration étroite entre les analystes, les gérants et les spécialistes produits.

Les ressources utilisées pour les données carbone par les gérants et les analystes ESG sont présentés ci-après :

Ressources / outils	Utilisation	Importance au sein du processus
Recherche des intermédiaires financiers (brokers)	Notes de recherche et modèles de valorisation ; Séminaires sociétés et thématiques ; Actualité des marchés, secteurs, entreprises ;	+++
ISS	Recherche sur les résolutions et vote aux assemblées Utilisation du module ISS - Sustainability Policy Politique Custom de La Française	++
Sustainalytics	Exclusion des entreprises liées aux armements controversés	+
Clarity AI	Données en matière de durabilité et d'impact, dont des scores ESG, créées en utilisant des technologies de <i>big data</i> et de <i>machine learning</i> .	+
CDP	Utilisation des données Carbone	++

ISS - ESG	Utilisation de la base de scores ESG pour notre filtre quantitatif et de la recherche ESG pour l'analyse qualitative	++
Trucost	Utilisation des données Trucost pour l'estimation des données évitées par les green bonds	++

I. LIMITES DE LA METHODOLOGIE UTILISEE

Article 41 Limitation to methodologies and data for products that promote environmental or social characteristics website section

La méthodologie qui a été retenue par notre société de gestion sur la prise en comptes de critères extra-financiers peut présenter deux principales limites :

- ◆ les analyses réalisées par notre centre de recherche sont dépendantes de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs ;
- ◆ les OPCVM sous-jacents gérés par d'autres sociétés de gestion et dans lesquels le fonds investit peuvent avoir des approches de prise en compte de critères extra-financiers différentes des nôtres pouvant entraîner des écarts dans le choix des émetteurs.

J. REVUE DE LA DURABILITE DES ACTIFS

Article 42 Due diligence for environmental or social characteristics website section

Pour les titres obligataires, une évaluation des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance de l'émetteur pourra être effectuée ; toutefois la prise en compte de ces critères n'est pas nécessairement exhaustive ou systématique.

Notre méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs repose sur un système de notation. Le score ESG des émetteurs est recalculé automatiquement sur un pas mensuel.

Notre méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG fait quant à elle à minima l'objet d'une revue annuelle qui permet d'appliquer à la méthodologie elle-même les capacités d'innovation et d'adaptation que nous recherchons chez les entreprises que nous notons.

K. POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Article 43 Engagement policies for environmental or social characteristics website section

La Française AM, en tant que société de gestion, considère l'engagement comme l'un des éléments clés de sa politique d'Investissement Responsable. Celle-ci est mise en œuvre lors de la sélection des entreprises, lors du vote systématique aux Assemblées Générales et enfin à travers l'engagement qu'elle pratique avec les émetteurs.

Le groupe dispose d'une politique d'engagement mise à jour chaque année ; il publie également chaque année un rapport d'engagement qui revient sur les résultats de la politique mise en œuvre.

Il pratique l'engagement individuel auprès des entreprises portant sur les enjeux stratégiques, financiers et ESG. Les analystes ESG et les gérants engagent un échange constructif auprès des entreprises cotées en portefeuille et avec lesquelles ils maintiennent un dialogue actif, en particulier sur les sujets pour lesquels l'information est parcellaire et qui sont estimés essentiels pour cerner la stratégie et le business model de l'entreprise.

Par ailleurs, le groupe La Française participe à des initiatives d'engagement collaboratif. Il a ainsi rejoint certaines initiatives d'engagement collaboratif notamment au travers de la Collaboration Platform des PRI sur deux thèmes essentiels : le changement climatique (Climate Action 100+) et les données sociales des entreprises (Workforce Disclosure Initiative).

L. INDICE DE REFERENCE

Article 44 Designated reference benchmark for products that promote environmental or social characteristics website section

Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie discrétionnaire suivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce fonds.

A titre de comparaison a posteriori, l'actionnaire peut se référer à l'indicateur de référence composite : 15 % MSCI World + 85% des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR.

S'agissant d'un indice à titre de comparaison, nous ne calculons pas d'indicateurs ESG sur ce dernier.

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette présentation ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour du groupe La Française sur les marchés et leur évolution. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Il est rappelé, par ailleurs, que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que les produits présentés atteindront leur objectif.

Ces produits peuvent être soumis à des restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou pays.

Les produits référencés dans cette présentation ne sont pas nécessairement destinés à tous types d'investisseurs. Les investisseurs potentiels sont invités à lire attentivement la documentation réglementaire et commerciale y afférente (incluant notamment les risques encourus) et à procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui leur ont été fournies, à leur propre analyse des risques afin de vérifier l'opportunité de l'investissement au regard des objectifs recherchés, en recourant, au besoin, à l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière.

En fonction de la stratégie du véhicule d'investissement, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Il est important de rappeler que les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. Dès lors, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que toutes les données présentées dans ce document, et qui ne seraient pas mentionnées dans le prospectus, ne sont qu'indicatives. L'investisseur doit baser sa décision d'investissement sur les seules informations portées à sa connaissance dans le prospectus. La Société de Gestion, en cas de dépassement ou de changement de données internes, ne procèdera à aucune information particulière dès lors que ces modifications n'ont pas d'impacts sur le prospectus. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni Lipper, ni leurs fournisseurs d'informations ne pourront être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible sur le site du groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Conformément à la Directive MIF II (n°2014/65/UE), le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit auprès de son conseiller.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du groupe La Française.

Cette présentation est réalisée par **une entité du groupe La Française**, groupe d'asset management constitué des entités suivantes :

La Française Asset Management - SAS au capital de 17 696 676 € - 128 bd Raspail – 75006 Paris – France – 314 024 019 RCS Paris - agrément AMF GP97076 ;

La Française AM Finance Services - SAS au capital de 857 420 € - 128 bd Raspail – 75006 Paris – France - 326 817 467 RCS Paris - agrément ACPR n° 18673 entreprise d'investissement - inscription ORIAS n° 13007808 - Carte Professionnelle Transaction sur Immeubles et Fonds de commerce délivrée par la CCI Paris Ile-de-France n°CPI 7501 2016 000 010 432 ;

La Française Real Estate Managers - SAS au capital de 1 290 960 € - 128 bd Raspail – 75006 Paris – France - 399 922 699 RCS Paris - agrément AMF GP-0700038 - Carte Professionnelle Transaction sur Immeubles et Fonds de commerce et Gestion Immobilière délivrée par la CCI Paris Ile-de-France n°CPI 7501 2016 000 006 443 – Agrément AIFM au titre de la directive 2011/61/UE en date du 24 juin 2014 ;

New Alpha Asset Management - SAS au capital de 2 483 720 € - 128 bd Raspail – 75006 Paris - France - 450 500 012 RCS Paris - agrément AMF GP-05000001 ;

ACOFI Gestion - SA au capital de 3 000 000 € - 58 bis rue La Boétie – 75008 Paris – France - 415 084 433 RCS Paris – agrément AMF GP-97118 ;

JK Capital Management Ltd - limited company – Rm 1101 Chinachem Tower, 34-37 Connaught Road Central - Hong Kong - company number AEP547 - régulée SFC ;

La Francaise Group UK Limited – Private Limited Company – 78 Brook Street, W1K 5EF, London - England - company number 04253400 ;

La Francaise Group UK Finance Ltd – Private Limited Company – 78 Brook Street, W1K 5EF, London - England - company number 04717154 - agrément FCA n°225360 ;

La Française Real Estate Managers Germany Deutsche Zweigniederlassung der La Francaise Group UK Ltd – Neue Mainzer Str. 80, 60311 Frankfurt am Main - Germany - District Court Frankfurt am Main HRB 79216 ;

La Française Systematic Asset Management GmbH - Taunusanlage 18 (main Building) 60325 Frankfurt am Main - Germany - société de gestion de fonds de droit allemand - District Court Frankfurt am Main n° HRB 34125 - agrément BAFIN n°105549.